

de réaliser la tendance qui existait à l'état latent dans les conseils de l'Empire, depuis le mémoire confidentiel de Rouland (ministre des cultes), remis à Napoléon III en avril 1860 sur la politique à suivre vis-à-vis de l'Eglise en rendant l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire, c'est-à-dire en supprimant dans les écoles publiques, tout enseignement religieux et en détruisant les embryons d'enseignement libre que les lois de 1833 et de 1850 avaient permis de faire naître à côté du corps puissant de l'Université de l'Etat, appuyé sur un budget de 50 millions."

En 1870, le convent du Grand-Orient de France émettait un vœu en faveur de l'enseignement gratuit, obligatoire et laïque.

" Nous sommes tous d'accord, disait le Grand-Maître de l'Ordre, le F.<sup>r</sup> Babaud-Laribière, dans sa circulaire du 4 Juillet 1870, sur le principe de l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, si chaleureusement acclamé par la dernière assemblée."

En 1874, un Vénérable, le F.<sup>r</sup> Auvert s'exprimait ainsi :

" A la fin d'une session mémorable, l'Assemblée législative du G.<sup>r</sup> O.<sup>r</sup> de France acclama l'instruction gratuite et obligatoire ; nous ajoutons aujourd'hui et laïque, parce que l'instruction laïque, développant les principes de 89, tend à faire des hommes, des citoyens libres et égaux. L'instruction gratuite, obligatoire et laïque, voilà un progrès, soyez-en sûrs et ce ne sera pas le seul que la Franc-Maçon. réalisera un jour. Ah ! nos adversaires, les hommes du passé, ne s'y trompent pas quand ils la signalent comme le grand danger, oui, danger pour les superstitions....

En Décembre 1874, un membre distingué du Suprême Conseil du Rite Ecossais Ancien et Accepté, le F.<sup>r</sup> Guiffrey, grand chancelier du Rite, terminait un rapport, par cette nouvelle encourageante pour les gogos :

" Si j'avais en des renseignements suffisants, je suis persuadé que j'aurais cité, non pas quelques-uns, mais bien tous les ateliers du Rite. Je suis sûr que j'aurais pu vous affirmer que tous, sans exception, se sont occupés théoriquement et pratiquement de cette question qui s'impose à tous et qui prime toutes les autres : *De l'instruction gratuite, obligatoire et laïque.*

A une tenue d'adoption de la L.<sup>r</sup> L'Union Maçonnique, le F.<sup>r</sup> Bardet " dit aux femmes qu'elles étaient conviées à faire des hommes utiles, des patriotes, des citoyens, et il ajouta :

" Comment atteindre ce but ? Mesdames, il n'y a pas deux moyens, il n'y en a qu'un seul : par l'éducation, qui a pour moyen principal l'instruction.—Que sera cette éducation ? Laïque ou cléricale !... Pour nous, francs-maçons, la question est tranchée depuis longtemps : *l'éducation sera laïque*..... Qu'enseigne-t-on dans ces écoles laïques ?... La morale universelle que tout homme et toute femme apportent en ce monde et qui est basée sur la rai-